LISTE DES ANNEXES

- Justificatifs à fournir (annexe 1)
- Tableaux plafonds de ressources et montants des aides (annexe 2)
- Attestation du seuil d'endettement (annexe 3)
- Attestation du locataire du parc social s'engageant à libérer le logement social (annexe 4)

----------υ----------

Ce dossier doit être ramené, une fois complété et signé à l'adresse suivante :

DIRECTION DES SOLIDARITES ET DE LA COHESION SOCIALE

DOMAINE LOGEMENT
1 RUE DELPECH – 1er ETAGE - 31000 TOULOUSE

Tél. : 05.61.22.31.91

----------υ----------

Pour des études statistiques, la Mairie de Toulouse a mis en place un dispositif de communication. Pour ce faire, elle souhaite pouvoir utiliser vos noms et adresses. Voulez-vous participer à ce dispositif ?

oui ☐ non ☐

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans le cadre de la présente demande. D'autre part, je m'engage à signaler immédiatement à la Mairie de Toulouse tout changement dans ma situation.

le

A

Nom Prénom Signature

MAIRIE DE TOULOUSE

DIRECTION DES SOLIDARITES
ET DE LA COHESION SOCIALE
Domaine LOGEMENT

DOSSIER DE DEMANDE
PASS ACCESSION TOULOUSAIN

N° DE DOSSIER

La Ville de Toulouse a décidé de mettre en place un nouveau dispositif municipal d'aide à l'accession à la propriété "Pass Accession Toulousain" pour favoriser d'une part, le parcours résidentiel des personnes ou ménages toulousains aux revenus modestes et d'autre part la mixité sociale dans la Ville et les quartiers.

Les conditions d'attribution de cette aide sont les suivantes :

- devenir propriétaire d'un logement pour la première fois, dans l'ancien sur l'ensemble du territoire de la commune de Toulouse ou le neuf dans les limites des quartiers prioritaires inscrits au contrat de ville
- Avoir des ressources ne dépassant pas les plafonds annuels
- Justifier d'une ancienneté du logement égale ou supérieure à 5 ans.
- Justifier d'une résidence sur la Commune de Toulouse au jour du dépôt de la demande du prêt
- Ne pas dépasser un taux d'endettement de 35 % hors APL avec l'aide de la ville et l'assurance incluse.

Pour bénéficier de l'aide municipale il faudra s'engager à:

- Libérer le logement loué si la location est dans le parc social
- Occuper sa résidence principale pendant la durée du prêt sous peine de remboursement immédiat.
- Adhérer à une assurance de groupe contractée par la Ville de Toulouse ou son assurance personnelle

Le remboursement de cette aide municipale se fera sur une durée au choix de 10,12 ou 15 ans par mensualités et sans intérêt.

Un décalage de 6 mois sera prévu entre le versement de l'avance et le remboursement de la première échéance (pendant ces 6 mois vous rembourserez le montant de l'assurance).

N° CLIENT

NOM

PRENOM

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom(s) et Prénom(s)	Date de naissance	Sexe	Handicap
		☐ H ☐ F	☐ OUI ☐ NON
		☐ H ☐ F	☐ OUI ☐ NON

SITUATION ET COMPOSITION DU MENAGE

Situation de famille :

- ☐ Célibataire
- ☐ Marié(e)
- ☐ Concubin
- ☐ Pacte civil de solidarité
- ☐ Séparé(é)
- ☐ Divorcé(e)
- ☐ Veuf

Composition du ménage :

- ☐ Personne seule
- ☐ Couple

Nombre de personnes à charge :

CONTACT DU DEMANDEUR

Adresse actuelle du demandeur :

	Demandeur 1	Demandeur 2
Portable		
Mel		
Autre (à préciser)		

Locataire : ☐ HLM ☐ Parc Privé

_

LOGEMENT

	Ancien	Neuf
Maison individuelle	☐	☐
Appartement en collectif	☐	☐

Adresse du bien acheté :

Typologie du Logement :

☐ Studio ☐ T1 ☐ T2 ☐ T3 ☐ T4 ☐ T5 ☐ T6 et plus

RENSEIGNEMENTS NOTARIAUX

Office notarial :

Nom du notaire :

N° SIRET :

Adresse du notaire :

Téléphone du notaire :

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Nom de l'établissement bancaire qui finance l'achat

Revenu fiscal de référence Ligne 25 :

Taux d'endettement du ménage :

Montant du bien acheté :

Montant apport personnel :

Montant de l'aide Municipale :

Durée de remboursement :

☐ 10 ans ☐ 12ans ☐ 15ans

ASSURANCE

☐ Personnelle (fournir attestation)